




Montataire  
VILLE DE L'ORSI

# Vivre!

LE MAGAZINE D'UNE VILLE SOLIDAIRE - N° 27 - MARS 2006

 SOLIDARITÉ



 FEMMES LIBRES



 FÉMINITÉ



Journée  
Internationale  
des  
Femmes

 PARITÉ



### Sommaire

Notre ville : Espace de rencontres . . . . .	3
Janvier-Février à Montataire . . . . .	4
Edito du Maire . . . . .	5
Culture . . . . .	6
Histoire : 1936 . . . . .	7
8 mars : journée des Femmes . . . . .	8 et 9
Syndicat intercommunal. . . . .	10
Pour un autre monde . . . . .	11
Associations . . . . .	12
Tribune libre . . . . .	13
Portrait : Lucienne Boubenec . . . . .	14
Etat-civil, brèves . . . . .	15



Premiers coups de pelleteuse pour la démolition des immeubles. La reconstruction sera achevée fin 2007 en préservant le caractère de cité-jardin et en favorisant la mixité sociale

### Vivre ! - N° 27 - Mars 2006

Directeur de la publication : Jean-Pierre Bosino

Directeur de la rédaction : Jean-Paul Legrand

[jplegrand.montataire@wanadoo.fr](mailto:jplegrand.montataire@wanadoo.fr)

06 15 11 76 68 - 03 44 64 44 44

Journaliste : Fatima Sissani

Photos : Jean-Louis Cormontagne

Composition-Maquette-Conception :

Véronique Bendemagh, Micheline Bordez,

Arnaud Couallier, Bruno Giordano,

Chantal Maupas, Fernand Tuil,

Composition - Impression :

Imprimerie Municipale - Montataire

Vivre ! : Magazine mensuel officiel

de la Ville de Montataire

Rue André Ginisti - 60160 Montataire

Téléphone : 03 44 64 44 00

Télécopie : 03 44 64 44 05

[www.mairie-montataire.fr](http://www.mairie-montataire.fr)

## Démolition de la Cité Jules Uhry



Les anciens habitants sont venus une dernière fois dans la cité où ils ont vécu pour certains plusieurs décennies. Beaucoup d'émotions lors de cette réception.



Roger Menn, Président de Oise-Habitat et Jean-Pierre Bosino, Maire de Montataire ont accueilli les participants



Roger Wallet a lu un extrait du livre qu'il écrit avec Ella Balaert sur la mémoire de la cité, aux côtés de M. Aïssou, Sous-préfet et de Jean-Pierre Bosino

# L'espace de rencontres se construit...

C'est parti, le nouvel espace de rencontres est en construction depuis le mois de janvier et devrait voir le jour à la fin de l'année. Il est destiné aux habitants pour y célébrer des événements familiaux, aux jeunes, aux associations et aux services de la ville.

Cette structure de 367 m<sup>2</sup> abritera deux salles séparées par une cloison amovible et un espace scéniques. Elle pourra recevoir jusqu'à 380 personnes. Elle sera dotée d'un vestiaire, équipée de luminaires, d'une scène de danse et d'une sono avec limiteur de décibels, permettant la diffusion de musique amplifiée dans les salles, sans nuisance sonore pour les riverains. Toujours pour ne pas perturber la tranquillité de ces derniers, les ouvertures de la salle seront situées du côté du parking.

Il sera par ailleurs possible de cuisiner sur place.

Cet équipement représente un coût de deux millions d'euros. Signalons qu'à l'exception de la partie charpente métallique et de la menuiserie, le reste des travaux sera réalisé exclusivement par des entreprises de l'Oise. Bien entendu la tôle sera fournie par Arcelor. En cette heure de grande incertitude quant à l'avenir des entreprises du Bassin creillois, il s'agit là d'un détail important !





Yapa K'toi par la compagnie Tellem Chao, un spectacle sans paroles, qui a parlé de la différence, de la tolérance et de l'acceptation, au Palace



Le groupe Mademoiselle, composé de Géraldine qui aime écrire des histoires de tous les jours et Olivier qui incorpore des sons enregistrés n'importe où, un mélange bien agréable pour les spectateurs du Palace



Réception de remise des prix aux lauréats du concours des illuminations 2005. Toutes les personnes ayant participé ont été récompensées et recevront une copie du DVD enregistrée par Vidéo-travelling



Assemblée générale de l'Association les «Martins-pêcheurs» avec M. Leturais, son président et en présence du Maire et du Conseiller général de Montataire



3210 du Zététique théâtre au Palace, une histoire d'amour interprétée par deux jeunes comédiens talentueux



Symphatique et fraternelle ambiance au repas annuel des retraités de la CGT



Vœux de M. le Maire et de la municipalité aux agents de la ville



Vœux de M. le Maire et de la municipalité aux personnalités



M. le Maire a annoncé la réouverture du Palace, après des travaux, qui ont sensiblement amélioré les installations scéniques



Poursuite de la saison culturelle après les travaux du Palace, avec Dikès et sa voix chaleureuse, un personnage tout en tendresse qui aime la rencontre

## 8 mars, pour les droits des femmes

**N**ous célébrons ce 8 mars la journée Internationale des femmes. C'est un moment important qui permet de rappeler combien les femmes sont les premières victimes des inégalités notamment face à l'emploi. Le gouvernement refuse toujours de prendre des dispositions pour la reconnaissance de l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes, pire il met en place un Contrat première embauche qui après le Contrat nouvelle embauche va développer la précarité et remettre en cause le code du travail. Pour de nombreuses femmes la vie est de plus en plus dure. Je pense en particulier à celles qui doivent élever leurs enfants seules et qui connaissent le chômage ou les «petits boulots».

A cela s'ajoute les menaces permanentes des milieux les plus réactionnaires de remettre en cause le droit à l'avortement et en général tous les droits conquis par la lutte des femmes. Une femme sur dix est victime de violences dans notre pays et une femme meurt tous les quatre jours sous les coups de son partenaire, de ce qu'on nomme «les violences conjugales». Tout cela est intolérable. Il est nécessaire de permettre à tous, hommes et femmes, de vivre une vie digne, d'être ensemble acteurs d'une société plus juste. Cela passe par l'emploi, la formation, l'éducation, la solidarité. Cela passe par des droits nouveaux pour tous.

En ce sens, la municipalité vous invite à partager un moment fraternel dans l'après-midi de ce mercredi 8 mars à la R.P.A où des femmes témoigneront, puis en soirée avec le parrainage par la municipalité de femmes étrangères «sans-papier» vivant à Montataire depuis plusieurs mois, qui ont connu de grandes souffrances et qui ont besoin de notre solidarité.

Jean-Pierre Bosino

**Mercredi 8 mars  
20 h 30**

**Théâtre et lecture  
au Palace**

Retrouvez une pièce de théâtre jouée par des femmes de l'association Femmes Solidaires, qui nous parle de la vie de Lulu, résistante à Montataire entre 1939 et 1945.

Adaptée et mise en scène par Claudie Arif et Charlotte Blanchard de la compagnie Chenevoy.

**Jeudi 23 mars - 20 h 30  
Palace**

**La symphonie  
d'objets abandonnés**

Dans le cadre du Printemps de l'industrie initié par le Conseil Régional, nous accueillons

**Max Vandervorst**

L'orchestre se peuple d'aspirateurs, d'arrosoirs, de pots de fleurs, cailloux, boîtes à choucroute et autres objets perdus ou abandonnés. Du frottement entre les harmonies naturelles des objets et notre culture musicale bien tempérée, jaillit l'étincelle d'une musique inédite, bouleversante. La bouilloire européenne devient tambour d'Afrique, son sifflet nous transporte au Brésil.



D'un instrument à l'autre, l'homme vole, et sur chacun d'entre eux, il joue. Toute entière la musique est sienne.

Entrée libre, sur réservation au 03 44 24 69 97

**Au Palace à Montataire  
Plate-forme régionale du conte**

Entrée libre



**Programme**

**Vendredi 10 mars 2006**

9h30 à 13h00 2 scènes accueillent 6 conteurs

14h30 à 17h00 2 scènes accueillent 4 conteurs

17h00 à 19h00 Table Ronde :

"Le conte, un art de la rencontre"

**Samedi 11 mars 2006**

9h30 à 13h00 2 scènes accueillent 6 conteurs

14h30 à 17h00 2 scènes accueillent 4 conteurs

17h00 à 19h00 1ère Contée de Montataire :

"Une parole partagée entre tous les conteurs"

**Lundi 20 mars  
20 h 30- Palace**

**Le printemps  
des poètes**

avec les comédiens de la compagnie Chenevoy

Vous êtes invités à lire vos textes, vos poèmes à l'assemblée réunie, ou à découvrir ou redécouvrir des poètes de notre temps ou d'un autre temps.

Entrée libre

**Samedi 25 mars 20 h 30  
Palace**

**Salem Tradition**

Musiques et chants traditionnels de la réunion. Dans le cadre de la caravane du Festival Amiens Jazz et musiques d'ailleurs.

De 7 à 13 €

Réservations : 03 44 24 69 97

**Samedi 25 mars  
20 h 45**

**Centre Culturel  
de Coye-la-Forêt**

**Le théâtre du Sol  
présente**

**Un riche,  
trois pauvres**

de Louis Calaferte,

Une pièce courte, décapante mais pleine d'humanité, au profit d'Amnesty International, organisation de défense des droits de l'Homme.

A l'issue du spectacle, dialogue avec les acteurs

Tarifs : 10 €

Etudiants et -18 ans : 8 €

Renseignements et réservations au 03 44 60 59 33

jfmbeauc@club-internet.fr

Billets en vente le soir de la représentation.

Avec le parrainage de l'association «Convivialité»

**Indubitablement, l'année 1936 demeure dans l'histoire française l'année de tous les espoirs et des avancées sociales.**

**Profitions du soixantième anniversaire du Front populaire pour observer, grâce à Jean-Pierre Besse, historien, comment l'Oise a abordé cette année cruciale dans l'histoire sociale française.**

**M**ais tout d'abord un bref rappel historique. Devant la crise économique et sociale qui frappe la France suite à la crise boursière de 1929, la montée du fascisme, l'instabilité parlementaire, un Front populaire composé des radicaux, des communistes et des socialistes se constitue et remporte les élections législatives du 3 mai 1936. Cela donne lieu au premier gouvernement à dominante socialiste de la III<sup>e</sup> République dirigé par Léon Blum, leader de la Section Française de l'Internationale ouvrière (SFIO).

Le gouvernement se compose alors de 20 socialistes, 13 radicaux et 2 républicains socialistes. Aucun ministre communiste car ces derniers préfèrent soutenir le gouvernement de l'extérieur. L'espoir que suscite cette victoire parmi les travailleurs s'accompagne d'un mouvement de grève et d'occupation d'usines. Près de deux millions d'ouvriers et d'employés se mobilisent. Les patrons, échaudés par la révolution bolchevique, entament très vite des négociations avec la CGT sous l'égide du gouvernement. Cela débouche sur la naissance du droit syndical, la hausse des salaires de plus de 7 à 15 % selon les branches. Quelques jours plus tard, grâce à deux lois votées par le Parlement, les premiers congés payés (2 semaines) furent instaurés, et la semaine de travail passa de 48 à 40 heures. Pour les ouvriers et employés

partant en vacances, Léo Lagrange créa des billets de train avec 40 % de réduction. Les nationalisations sont entreprises dans l'industrie de l'aéronautique, de l'armement et des chemins de fer.

Mais ces accords n'empêchèrent pas les grèves et les occupations de se poursuivre, parfois jusqu'en juillet comme dans le bassin creillois. Jean-Pierre Besse<sup>(1)</sup> nous le rappelle dans les termes suivants : « Tout commence chez Brissonneau à Creil le 3 juin 1936. Ce jour-là, le préfet signale une grève des bras croisés. Les 400 ouvriers arrêtent à 14 heures mais les 50 employés de bureau continuent à travailler. Les grévistes rédigent un cahier de revendications. Le même jour, chez Cofignon, fabrique de pièces automobiles à Compiègne, les 74 ouvriers se mettent en grève et rédigent un cahier de revendications dans lequel ils réclament la semaine de 40 heures et la signature d'un contrat collectif. Cette grève prend fin le lendemain matin. En revanche, chez Brissonneau, les ouvriers occupent les bâtiments et, dans l'après-midi, le mouvement s'étend aux Tréfileries de Creil, chez Marinoni, Grange et Rivierre. Le 5, Pont-Sainte-Maxence et Nogent sont touchés ; le 6, Desnoyers, à Laigneville, est en

grève et une certaine effervescence est perceptible au Prisunic de Beauvais, qui occupe alors 54 personnes. Ce jour-là enfin, Kuhlman, la plus grosse usine du département avec ses 1500 salariés dont plus de 1300 ouvriers entre dans le mouvement. (...). Le 8, Beauvais, Mouy, Clermont, La Croix-Saint-Ouen sont à leur tour touchés. Le 9, c'est Liancourt, Saint-Just-en-Chaussée et Crépy-en-Valois. Le 10, Ribécourt, Thourotte, Chambly, Hermes, Crèvecœur et Bornel. Méru et Andeville n'entrent dans la grève que le 17 juin et les ouvriers du bâtiment de Noyon et de Compiègne qu'à la fin du même mois. Dans ces grèves, les employés sont le plus souvent en dehors du mouvement mais au Prisunic de Beauvais, chez Dufayel à Compiègne et surtout à la Semeuse à Creil, des grèves, parfois longues, sont enregistrées. Celle de la Semeuse ne prendra fin que le 22 juillet 1936 après 45 jours de mouvement ».

Soixante ans plus tard, que nous inspire 1936 au regard du dépeçage du droit de travail auquel se livrent les gouvernements successifs depuis 1990 ?

*1-Voir les Annales historiques compiègnoises, n°35, pages 17-18*



Comme chaque année, le 8 mars donnera lieu en France à de multiples manifestations.

À Montataire, la municipalité a tenu à faire de cette date un moment fort pour marquer son refus des discriminations dont les femmes sont victimes.

Revenons tout d'abord à l'histoire de cette journée dont on pourrait oublier qu'elle n'est entrée dans les mœurs françaises qu'après un long combat mené par des femmes. La journée du 8 mars, officialisée en 1977 par les Nations Unies, a des origines très anciennes et symbolise des moments importants de la lutte des femmes. Tout d'abord, les grèves ouvrières qui secouent les Etats Unis en 1857 et 1911 au cours desquelles les travailleuses du textile protestent contre leurs conditions de travail. On rapporte que dans une usine, un groupe d'ouvrières, qui n'avaient pu s'échapper à temps, auraient trouvé la mort dans un incendie car les portes étaient fermées pour que les travailleurs ne sortent pas avant la fin de la journée.

Toujours aux Etats Unis, en 1908 cette fois, les femmes socialistes lancent la première journée des femmes avec de grandes manifestations. Il faut dire que les Américaines mènent des luttes pour obtenir leurs droits politiques et économiques dès 1903.

Rappelons également la conférence internationale des femmes socialistes, en 1910, à Copenhague où Clara Zetkin, journaliste allemande lance l'idée que «les femmes socialistes de tous les pays organisent tous les ans une journée des femmes qui servira en premier lieu la lutte pour le droit de vote des femmes». Les

Américaines, évidemment, appuient ardemment cette proposition. En hommage à la révolution de 1848 en Prusse et à la Commune de Paris en 1870, elles choisissent le 19 mars de l'année 1911 pour organiser la première manifestation internationale de femmes qui réunit, en



Europe, un million d'entre elles. Les Françaises rejoindront le mouvement en 1914.

### Pourquoi le 8 mars ?

On avance comme hypothèse, qui reste à confirmer, la révolution bolchevique en Russie. Ainsi, le 23 février 1917 du calendrier orthodoxe, des femmes travailleuses manifestent pour déclencher une grève générale, manifestation qui figurerait parmi les événements qui ont inauguré la révolution russe. Or le 23 février correspond à la date du

# La ville se mobilise contre les discriminations

8 mars dans le calendrier grégorien. Toujours est-il que les Nations Unies ont adopté en 1977 une résolution invitant les Etats à consacrer une journée à la célébration des droits des femmes et de la paix internationale. Il se trouve que nombre de pays ont choisi le 8 mars.

Cette journée donne notamment l'occasion de faire le point sur l'état des droits des femmes.

### Des discriminations persistantes

Si l'évolution est certaine, d'importantes discriminations persistent notamment sur le marché du travail. Prenons le cas du temps partiel qui touche trente pour cent des femmes contre cinq pour cent des hommes. Pour expliquer cette différence, on avait coutume d'avancer qu'il s'agissait d'un choix des femmes afin de leur permettre de concilier vie professionnelle et familiale. On sait aujourd'hui qu'il s'agit d'une idée reçue. Des études montrent en effet que les plus jeunes travaillent autant à temps partiel que les femmes qui sont en âge d'avoir des enfants et de s'occuper de leur famille. Et quand on les interroge, un tiers d'entre elles disent qu'elles souhaiteraient travailler davantage. De fait, le temps partiel s'apparenterait fortement au sous-emploi. D'autant qu'il est proposé principalement dans des secteurs d'emplois très féminisés : cinq emplois sur six se situent dans le tertiaire, principalement dans le

# obilise ns sexistes

commerce, les grandes surfaces, l'hôtellerie, la restauration, les services domestiques.

Si l'on prend l'exemple des grandes surfaces, le temps de travail y est organisé de telle manière que, précisément, il ne permette pas aux employées de mener une vie familiale normale puisqu'on leur demande d'être présentes aux heures de grande influence (le soir et les week-ends) quitte à leur «proposer des heures supplémentaires»<sup>(1)</sup>. Le temps partiel contribue fortement à la formation de cette classe qu'on appelle aujourd'hui «les travailleurs pauvres». En d'autres termes, ces personnes à moins de cumuler les temps partiels, ne peuvent en aucune manière vivre de leur travail. Loin de stagner, le temps partiel ne cesse de se développer, participant de la flexibilisation du travail organisée par le patronat.

## Au sommet de la précarité

Signalons que tout en représentant 46 % de la population salariée, les femmes perçoivent 79 % des plus bas salaires. Et à compétence égale, elles sont payées 25 % de moins que les hommes.

On constate par ailleurs que le chômage touche moins les hommes que les femmes et ces dernières sont davantage soumises à des contrats à durée déterminée.

Alors que les femmes représentent aujourd'hui 20 % des diplômés toutes filières confondues, elles



Olympe de Gouges, l'une des premières militantes féministes qui pendant la révolution de 1789 lutta pour l'égalité entre les hommes et les femmes

n'accèdent pas aux postes de décision.

Pour la petite histoire, rappelons que Polytechnique s'est ouvert aux filles en 1972 seulement et que celles-ci n'ont pu accéder aux emplois de la magistrature qu'en 1945. Si la ségrégation sexuelle s'est considérablement atténuée dans ces milieux, la discrimination sociale y est en revanche encore très présente.

Comme dans le travail, les inégalités perdurent au niveau de la représentation politique. Ainsi les femmes occupent seulement 12 % des sièges au Parlement. Logique quand la loi sur la parité prévoit une sanction uniquement financière contre les partis qui ne la respectent pas.

Face à ce constat de la sous-représentation des femmes dans tous les postes de direction, on peut dire qu'il reste encore du chemin à parcourir pour que la société accepte enfin que les femmes ne sont ni plus ni moins capables que les hommes de prendre des décisions importantes, qu'il n'existe pas des métiers de femmes et des métiers d'hommes. C'est dans ce sens que la municipalité s'est engagée cette année dans la célébration du 8 mars avec trois initiatives (voir notre encadré).

1) *Françoise Battagliola, www.cite-sciences.fr*

## Reportage

### Programme du 8 mars

**Une rencontre est organisée durant une matinée en direction des femmes employées de la ville, rencontre à laquelle les hommes sont conviés.**

Un diaporama sur la lutte des femmes sera présenté et suivi d'une discussion en présence de Marie-Paule Buzin, adjointe chargée des affaires sociales. Dans la mesure où il n'est pas possible de fermer les services et afin de permettre une rotation, la matinée se déroulera en deux temps : de 9 h à 10 h 30 pour un premier groupe et de 10 h 30 à 12 h pour un second groupe.

**L'après-midi, de 13 h 30 à 17 h, les habitantes de la ville sont invitées à venir échanger, à la Résidence Maurice Mignon, sur leur expérience de femmes avec des élues, des militantes politiques et syndicales.**

L'après-midi sera ponctuée de lecture de textes et de poèmes. On pourra y voir l'exposition de Frédérique Bulcke, des portraits de femmes qu'elle a rencontrées au cours de ses différents voyages. La Maison sociale exposera également les créations manuelles réalisées par ses usagers.

**L'après-midi s'achèvera dans la salle du conseil municipal avec une cérémonie de parrainage de femmes sans papier résidant au foyer Aftam depuis plusieurs mois.**

### Femmes solidaires

L'association organise le samedi 11 mars à partir de 14 h 30, une après-midi consacrée aux femmes avec des saynètes, des expositions...

Tél. : 03 44 27 54 08

# Piscine et Base de Loisirs des réalisations au top



**La piscine de Montataire et la base de loisirs de Saint-Leu-d'Esserent sont gérées chacune par un syndicat intercommunal regroupant les communes de Montataire, Saint-Leu-d'Esserent, Saint-Maximin et Thiverny. C'est Jean-Pierre Bosino qui préside les deux syndicats dans lesquels siègent des élus issus de chaque conseil municipal. Dominique Clérice en est le directeur.**

## La piscine

Elle a été construite il y a une quinzaine d'années à l'initiative des villes de Saint-Leu-d'Esserent, Montataire et Thiverny rejointes plus tard par Saint-Maximin car aucune de ces quatre villes ne pouvait en assumer seule le finance-

ment. Le fonctionnement de la piscine représente chaque année un budget d'environ un million d'euros auquel participe ces municipalités en fonction de leurs recettes fiscales et du nombre d'habitants.

Un tel équipement exige, au minimum, plus de soixante litres d'eau par jour et par baigneur et nécessite un entretien rigoureux. Ainsi la qualité de l'air et de l'eau sont vérifiées deux fois par jour par une société privée qui en contrôle la température, l'acidité et la teneur en chlore. De plus, la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) peut procéder à des vérifications occasionnelles et intempestives.

En 2004, la DDASS a classé la piscine de Montataire première de l'Oise (dans la catégorie des piscines à deux bassins minimum) pour la qualité de son eau et

relevé 91 % de satisfaction sur l'ensemble des paramètres.

Ces excellents résultats s'expliquent par les travaux qui ont été entrepris : changement du système de filtres, ajout d'un détecteur de chloramines dans le petit bassin. Ceci a permis de réduire considérablement la consommation d'eau et donc les coûts de l'établissement.

Renseignements au 03 44 27 46 03



## La base de loisirs de Saint-Leu d'Esserent

Ce fut tout d'abord un lieu de baignade sauvage bien connu mais dangereux avant que le Conseil général de Jean-François Mancel ne considère, en 1991, que la gestion d'une base de loisirs ne faisait pas partie de ses compétences, envisageant ainsi de vendre l'équipement au secteur privé. Les maires des villes de Saint-Leu-d'Esserent,

Montataire, Thiverny et Saint-Maximin s'y sont alors opposés, avec plusieurs milliers d'habitants qui ont signé une pétition exigeant une gestion publique de cet espace. C'est ainsi que le syndicat de la base de loisirs est né, rejoint cette année par la communauté de communes de Pierre Sud Oise. Compte tenu du développement et du succès de cet équipement, il est fort probable et souhaitable que d'autres structures adhèrent à leur tour au syndicat. En

effet, plus il y a de villes adhérentes, plus les coûts sont répartis. Le budget annuel de la base de loisirs est d'environ un million d'euros auxquels participent l'ensemble des villes adhérentes.

En 2005, un plan triennal a été adopté afin d'entreprendre un certain nombre d'investissements comme le remplacement des aires de jeux, la réfection des chemins à l'intérieur du parc pour améliorer l'accessibilité des personnes handicapées, l'embellissement des espaces fleuris et la création d'un terrain multi sport.

L'an passé, la base de loisirs a enregistré plus de cent mille visiteurs avec des pics de fréquentation de 4000 entrées par jour durant la haute saison.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter son site Internet :

<http://www.basestleu.com>

Tel : 03 44 56 77 88



# Un autre monde est possible

**Près de 250 personnes se sont déplacées, le 3 février, pour participer à la soirée-débat organisée par la ville de Montataire et l'Association Attac Oise, autour du Film d'Hubert Sauper «Le cauchemar de Darwin».**

**D**e quoi s'agit-il ? D'un véritable cauchemar, comme l'annonce le titre de ce documentaire. Dans les années 1960, en Tanzanie, la Perche du Nil est introduite dans le lac Victoria, le deuxième lac le plus grand du monde. Prédateur et carnassier, la Perche du Nil n'a fait qu'une bouchée de toutes les espèces de poissons que ce lac abritait. Devenu l'unique poisson du lac, la Perche du Nil va attirer d'autres espèces de prédateurs, tout aussi féroces, comme les multinationales, la commission européenne, les grands bailleurs de fonds, les industriels qui vont exploiter ce poisson, en dépit du désastre écologique et humain que cela provoque. Mais, ne seraient-ils pas à l'origine de l'introduction de la Perche du Nil dans le lac Victoria ? C'est en tout cas ce que laisse supposer le film, sans toutefois donner une réponse claire à l'interrogation. Qui d'autre en effet profite de ce marché des plus lucratifs ? Sûrement pas les Tanzaniens qui constituent par contre une main d'œuvre des plus rentables. Quant au marché, il est très lucratif : La perche du Nil, trop chère pour les Africains, est destinée exclusivement à l'exportation vers l'hémisphère Nord dont la demande ne cesse de s'accroître tandis que les habitants de Mwanza doivent se contenter des carcasses abandonnées par les entreprises qui transforment le fameux poisson. On reste en effet

choqué par le décalage entre les bénéfices qu'engrangent les industriels qui commercialisent ce poisson et les conditions de vie des habitants dont une partie est réduite à vivre dans la rue et à se prostituer aux étrangers de passage qui participent à ce «business». Parmi lesquels, les pilotes russes chargés de transporter la marchandise à bord d'immenses avions-cargos, tellement grands qu'ils pourraient aussi bien transporter des armes. C'est la deuxième question que pose Hubert Sauper sans parvenir à obtenir une réponse sans équivoque si ce n'est l'indiscrétion de l'un des pilotes russes qui avoue avoir transporté «une fois» quelque chose qui ressemblait à des chars...

## **Un film sans échappatoire**

Illustration d'une mondialisation redoutable et inhumaine, ce film ne laisse aucune échappatoire à qui l'a vu. Difficile après cela d'engager le débat. Après un moment de répit, Jean-Pierre Bosino a exprimé sa colère et son refus d'un système consistant en l'exploitation de l'autre, rappelant que celui-ci ne produit pas seulement des dégâts en Afrique mais aussi en Europe. La situation sociale désastreuse que nous connaissons aujourd'hui en France est aussi le résultat de cette mondialisation. N'avons-nous pas franchi des limites ? s'est demandé Alain Blanchard, Vice-président du Conseil général de l'Oise

évoquant la nécessité d'une autre civilisation.

Troisième intervenante, Viviane Claux, Conseillère régionale et salariée chez Arcelor a, bien entendu, évoqué cette entreprise qui «joue à la mondialisation» au détriment de l'emploi dans la région.

Quant à Alain Lambert, Président d'Attac Oise, ce film lui a confirmé que la lutte contre la mondialisation demeure une nécessité.

La salle est ensuite intervenue en évoquant notamment le fonctionnement des médias dont l'indépendance est devenue une chimère tant ils semblent inféodés au pouvoir dominant. Des intervenants ont émis la volonté de travailler sur la mise en place d'un réseau d'information citoyenne, pour que chacun comprenne les enjeux de cette mondialisation, qui ne touche pas seulement l'hémisphère sud. La privatisation rampante du service public français en est, en effet, une des conséquences.

Devant si peu de perspective, il fallait bien l'exemple latino-américain pour redonner un peu d'espoir. Ce continent montre en effet que lorsqu'on se rassemble, un autre monde devient à nouveau possible...

Prochain rendez-vous le 12 mai au Palace avec «The Take», un film sur la classes ouvrière en Argentine.



## Associations

### Opération "Etangs et rivières propres" avec les Martins-Pêcheurs

Venez nombreux le samedi 11 mars pour faire une toilette à dame nature.

Rendez vous à 8 heures au local des Martins-Pêcheurs.

Les participants seront invités à 13 heures à un petit repas convivial offert par la commune de Montataire.

**Vertical club  
de Montataire**  
Renseignements  
au 06 21 03 43 87

Vertical Club Montataire Urbense



**BLOG  
CONTEST**  
MONTATAIRE PART IV

LE 12 MARS 2006  
ENTRÉE VIGILERS GRATUITE  
SALLE MARCEL COENE



### Cercle des poètes présents : Concours de poésie

Les poètes présents de Montataire lancent un concours de poésie à l'occasion du Printemps des poètes.

De nombreux lots pour ce concours avec des livres de poésie et des romans.

Thème : "La ville". Un texte et un seul par auteur.

Le texte devra obligatoirement comporter le mot "ville"

Envoyez votre texte tapé sur une feuille 21 x 29,7 en indiquant votre nom, prénom, adresse, téléphone au verso à :

Cercle des poètes présents, Concours 2006, M. Jean-Paul Legrand, Président, Mairie de Montataire BP 50209 - 60 762 Montataire cedex.

avant le **lundi 27 mars 2006**, le cachet de la poste faisant foi.

Ce concours est ouvert à tous sans condition d'âge. Alors, à vos plumes !

### Activités municipales en direction des retraités

15 mars : repas des retraités à la salle Pommery de Clermont, inscription obligatoire avant le 10 mars.

24 mars : visite des locaux du service communication municipale. Pour ces deux rendez vous, inscrivez vous auprès de Magali au 03 44 64 45 60

### Le site internet de Montataire : ça marche

En un mois, depuis sa création, vous avez été plus de 2300 internautes différents à venir visiter le site de la Ville. Actualisé tous les trois à quatre jours, ce site est une source d'information pour tous ceux qui s'intéressent à la vie de notre commune.

[www.mairie-montataire.fr](http://www.mairie-montataire.fr)

### Grand Prix de la ville de Montataire

Dimanche 19 mars 2006

Epreuve nationale - régionale



### Vidéo-travelling

L'association se réunit chaque premier mercredi du mois au local situé au 41, rue Abel Lancelot.

Vous y êtes les bienvenus.

Contactez-nous  
au 03 44 74 58 73  
ou 06 11 48 93 90

Groupe communiste  
et républicain

### Journée internationale des femmes

Le 8 mars a été déclaré journée internationale des femmes par une résolution adoptée par les Nations Unies en 1977 qui invitent les pays à consacrer une journée aux droits des femmes et de la paix internationale. La France y répondra en 1982.

Cette journée résulte de beaucoup de luttes de revendications et de débats de millions de femmes dans le monde pour obtenir quelques avancées dans leur quotidien et c'est dès 1910 que Clara Zetkin fit adopter l'idée d'une journée des femmes à la 2ème conférence internationale des femmes socialistes à Copenhague. Alors que cette année nous fêtons les 70 ans du front populaire, les françaises ont obtenu le droit de vote en 1944 et ont pu l'exercer en 1945. Les femmes ont dû se battre d'arrache-pied pour leurs droits, que ce soit le droit à la contraception (1967) et son remboursement (1974) ou encore le droit à l'avortement dit loi Simone Veil (1975). Malgré le progrès et le modernisme de notre pays, pour obtenir la parité en politique, il a encore fallu légiférer (1999) avec sanctions pour les partis que ne la respecteraient pas.

A travail et compétence égales nos salaires sont environ 30 % inférieurs à ceux des hommes, le chômage touche encore plus les femmes que les hommes et beaucoup d'entre elles sont seules. On sait que beaucoup de femmes sont victimes de violences conjugales; Tous les 4 jours en France, une femme meurt sous les coups de son conjoint.

Le 8 mars est une date importante qui permet de dresser le bilan sur l'égalité des femmes et de voir comment surmonter les difficultés et comment continuer les luttes et les revendications au-delà de cette date historique.

Groupe socialiste  
et républicain

### Mention «Bien»

Notre ville a enfin un site internet digne de ce nom. Hélas, moins d'un internaute sur deux (49% pour être exact à la rédaction de cet article) trouve que le site de Montataire est une réussite. Comment expliquer ce manque d'adhésion alors que l'on peut trouver énormément de choses sur le site de notre ville ? Un certain nombre de remarques que nous avons émises lors de la réflexion sur ce futur site internet n'ont pas été prises en compte et expliquent peut-être cette réussite relative du site de Montataire. Nous trouvons ainsi qu'il était indispensable de valoriser notre patrimoine historique (châteaux, Eglise Notre Dame...) dès la page d'accueil et au lieu de cela, nous avons droit à des silhouettes qui représentent tout et rien à la fois ! Il suffit pourtant d'aller sur le site de la commune voisine de Villers Saint Paul pour voir comment les élus de cette ville ont réussi à mettre en valeur le patrimoine local. En effet, un site internet, c'est la vitrine d'une ville et il s'adresse aussi bien aux Montatairiens et Montatairiennes qu'à des personnes vivant à l'autre bout de l'hexagone ! Il existe un mini-sondage sur le site de Montataire, ne pourrait-on pas profiter de celui-ci pour demander aux internautes, les améliorations à effectuer pour rendre notre site encore plus convivial ? Ensuite, nous trouvons l'adresse internet de la ville bien longue ([www.mairiemontataire.fr](http://www.mairiemontataire.fr)) et il est désormais possible d'aller sur notre site en passant par l'adresse [www.montataire.fr](http://www.montataire.fr) alors, pourquoi, ne pas l'indiquer dans le magazine municipal ? Enfin, il reste encore quelques mises à jour à effectuer car si vous passez par un moteur de recherche comme Google, vous tombez soit sur une page plus que déstructurée (Mot clé : Mairie Montataire) soit sur une page toute blanche (Mot clé Montataire). Espérons que lorsque vous lirez ces lignes, ces quelques ajustements seront réalisés !

Stéphane Godard,  
Maire adjoint Finances  
et Maintenance du Patrimoine  
[sgodardmontataire@yahoo.fr](mailto:sgodardmontataire@yahoo.fr)

Groupe  
«Montataire  
Pour Tous»

Chers habitants, nous voulons vous faire part de notre appréciation des différentes réunions de quartier, voulus par tous afin de pouvoir chiffrer vos demandes et les prévoir au budget.

Néanmoins le nombre de participants n'est pas satisfaisant, nous pouvons y trouver plusieurs raisons :

- 1) on retrouve les mêmes demandes d'une année sur l'autre et au-delà.
- 2) Au lieu de noter vos demandes et y apporter les réponses et surtout les solutions on s'efforce à expliquer que c'est de la faute, aux prix, à l'incivisme, à la STAC (pour les ralentisseurs), etc... autrement dit aux autres !!!
- 3) c'est décourageant d'entendre des réponses aux demandes qu'on aurait mieux fait de ne pas poser.
- 4) toujours une bonne dose de politique !!!

Il est indispensable que le système «Cité Veille» mis en place tout a long de l'année aux services techniques soit plus efficace, et que les réponses d'intervention satisfaites à vos demandes ne soient pas de 80%, 90% mais de 100%.

Il faut savoir que les locaux des services techniques depuis leur réalisation ont été agrandis à deux reprises, cela pour du personnel supplémentaire alors que nous devons bénéficier de l'administration de la Communauté d'Agglomération Creilloise (comme pour les ordures ménagères).

La municipalité a fait ouvrir un compte spécial (70 000 € environ) pour financer vos demandes, il s'avère que cette démarche est politique puisque nous trouvons cette somme non utilisée et étant dans les montants « reste à réaliser ». Nous voudrions que les comptes rendu des réunions soient publiés dans « Vivre » et que même les réunions internes aux services et les réunions hebdomadaires du bureau municipal soient portées à la connaissance de la population !!!

Nous sommes à votre écoute tous les samedi de 10 h à 12 h au sous-sol de la mairie.

Jean-Pierre Mercier

La contribution du groupe «Montataire à gauche 100%» n'est pas parvenue à la rédaction

# La mémoire du refus

Militante depuis toujours pour la cause des femmes, le portrait de Lucienne Boubennec s'est en quelque sorte imposé à nous à la veille de la célébration, le 8 mars, de la journée internationale des Femmes.

Enfant, on l'appelait Marie-Jeanick du Printemps qui veut dire en Breton «Marie-Jeanne qui n'est jamais triste». C'était le surnom de Lucienne Boubennec, dit Lulu pour ceux qui la connaissent. Mais qui ne connaît pas Lulu ? Qui n'a pas croisé au moins une fois ce regard vif, drôle et malicieux, qui n'a pas entendu fuser cet éclat de rire au rythme si contagieux ? Si on ne connaît pas l'itinéraire du personnage, impossible de deviner que la vie de Lucienne Boubennec a commencé dans une misère profonde. Les années de l'enfance, celles qui marquent, ont été dures. Elle ne les a pas oubliées. Mais elle les a surmontées, avec sa joie de vivre, depuis toujours comme une seconde peau. Elle se souvient précisément de la vie à Morlaix dans cette caserne désaffectée où l'on entassait, après la seconde guerre «tous les pauvres gens qu'on ne voulait pas voir en ville». Sa famille en était. Pourtant, Lucienne s'en rappelle comme d'une expérience inoubliable. Ainsi cet homme grand et fort comme elle le décrit qui venait vendre chaque dimanche le journal l'Humanité dont il avait peint le nom sur le pull. Avec ses frères et sœurs dont elle était l'aînée, ils étaient chargés d'en faire lecture à leur beau-père qui ne savait pas lire. Ou encore «P'tit Louis qui jouait de la clarinette et avait des idées marxistes». Lucienne découvre les premiers mots à mettre sur l'injustice qui a bercé son enfance : «Je voyais ma mère, les mains glacées et enflées, laver dans la rivière les beaux draps des bourgeois». Un jour, elle a voulu que je dise bonjour à l'une de ses patronnes. J'ai pas dit bonjour, j'ai dit ta g...». Lucienne se

remémore, tantôt sérieuse, tantôt drôle mais jamais triste. Peut-être parce qu'elle a su puiser dans toute cette précarité la force de son engagement. Il prend toute sa dimension lorsqu'elle quitte sa Bretagne natale pour s'installer dans l'Oise où vit son époux. La guerre d'Algérie les rattrape. Son mari y porte les armes. C'est douloureux. Elle s'engage alors dans le mouvement pour la paix, va vendre le journal l'Humanité à la gare de Creil car dit-elle «je ne comprenais pas cette guerre moi qui avait été élevée par un Algérien, mon beau-père que je considérais comme mon père». Lorsque son mari décroche un emploi chez Marinoni en 1963, ils viennent s'installer à Montataire au 11, rue Gabriel Péri, son premier vrai logement. Pour Lucienne c'est comme «une seconde naissance. Les gens m'ont accepté tout de suite. J'y ai connu des gens formidables».

Elle découvre pêle-mêle le Parti communiste, la CGT et... l'Union des femmes françaises avec Huberte d'Hocker, Léa Gabriels, Fernande Coene. Ce sont des rencontres déterminantes : «Pour moi, c'était le début de

la liberté. On était de tous les combats : on a tricoté des pulls pour les combattants vietnamiens, on a milité pour la libération d'Angela Davies». Sans oublier les luttes féministes pour le droit à la pilule et à l'avortement. Nullement ralenti par l'éducation de ses cinq enfants, Lucienne mène tous ces combats de front : elle est élue, en 1974, conseillère municipale communiste pendant trente ans; elle fonde la première cellule du Parti communiste à l'Hôpital de Creil où elle a trouvé du travail après son divorce; elle prend la présidence de Femmes solidaires qui a succédé à l'Union des femmes françaises et sur l'insistance d'Huberte d'Hocker rejoint le Secours populaire. Lutte contre la misère et lutte pour le droit des femmes, voilà deux combats qui vont de pair car pour Lucienne Boubennec misère rime avec régression. «A 70 ans, je revois ce que mon enfance a vu. C'est horrible et inacceptable». Non, Lucienne n'a rien perdu de sa capacité d'indignation, sans doute parce qu'elle n'a rien oublié de son histoire.



## Etat Civil

Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille. Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

## Ils sont nés

### Septembre 2005

DOS SANTOS CARDOSO Erico-Williams, le 13.

### Décembre 2005

LIMA CORREIA--ALMEIDA Baptiste, le 13,

MUHAMMAD Asma, le 15,

PEZIN Henri, le 18,

SOUNI Ithem, le 23.

### Janvier 2006

LE BOZEC Chloé, le 2,

MEDJAHED Noham-Aïssa, le 7,

YHUEL Saossane, le 12,

MAGNEZ Louna, le 13,

KHELALEF Malak, le 20,

GHORABI Sana, le 22,

SOLDADO Eva, le 23.

## Ils se sont mariés

### Janvier 2006

DEGIRMEN Ahmet et EGILMEZ Neslihan, le 14.

## Ils sont décédés

### Décembre 2005

DUPUIT Gérard, 53 ans, le 23,

VANDER GUCHT Alain, 65 ans, le 25.

### Janvier 2006

BROISSART Yvonne, 70 ans, veuve CUELLE, le 5,

DESHAYES Patrick, 51 ans, le 7,

SOUFFLARD Yves, 72 ans, le 7,

DELALAIN Colette, 72 ans, le 14,

FLAMBERT Germaine, 59 ans, épouse VENANT, le 19.

## Enquête sur le logement

Du 27 février au 16 avril 2006, l'INSEE mène une enquête auprès de certains habitants qui seront prévenus par courrier. Cette enquête porte sur les conditions de logement. Merci de réserver le meilleur accueil à l'agent de l'INSEE, Mme Da Mesquita.

## Brèves

### A propos de la borne de la CPAM



«La CPAM a décidé unilatéralement de couper la télé mise à jour de la borne pour les cartes Vitale installée à la mairie annexe des Martinets de Montataire.

Elle explique cette décision par le fait qu'aujourd'hui la plupart des pharmacies sont équipées d'appareils permettant cette mise à jour et indique que si la commune souhaite conserver la borne actuelle, ce ne peut être qu'à ses frais. Il n'est pas acceptable que la CPAM se comporte de la sorte. En effet, les assurés sociaux des Martinets ont droit de bénéficier d'un service pratique qui leur permet à chaque passage en mairie annexe d'actualiser leur carte. Alors que la CPAM vantait ce service lors de son installation, elle décide aujourd'hui de le supprimer.

Au moment de son installation alors qu'il n'en existait pas ailleurs, la ville n'a évidemment rien exigé de la CPAM, et au contraire, ce sont les agents municipaux qui ont aidé, guidé les assurés sociaux dans l'utilisation de la borne. Les élus de Montataire se sont donc opposés au démontage de cette borne et demandent le rétablissement d'un système permettant aux assurés les mises à jour de leur carte.

A l'heure où les services publics sont mis en danger par des décisions politiques qui favorisent la libéralisation de l'économie et des services, les élus de Montataire demandent à la CPAM de ne pas s'inscrire dans une politique qui conduit à faire payer de plus en plus les assurés et les collectivités. Par conséquent, la ville se refuse de payer pour maintenir le service de cette borne et exige le rétablissement de son fonctionnement».

La municipalité

### 1<sup>er</sup> février :

#### prévention de la grippe aviaire

Depuis le 1er février, les possesseurs de volaille doivent faire connaître par courrier en mairie leur identité et adresse ainsi que le type et le nombre de volailles qu'ils détiennent sur le territoire de la commune.



## Printemps des poètes 2006

*A l'occasion du Printemps des poètes, nous publions l'un des joyaux de la poésie française*

### Mon rêve familial

Je fais souvent ce rêve étrange et pénétrant  
D'une femme inconnue, et que j'aime, et qui m'aime,  
Et qui n'est, chaque fois, ni tout à fait la même  
Ni tout à fait une autre, et m'aime et me comprend.

Car elle me comprend, et mon cœur transparent  
Pour elle seule, hélas ! cesse d'être un problème  
Pour elle seule, et les moiteurs de mon front blême,  
Elle seule les sait rafraîchir, en pleurant.

Est-elle brune, blonde ou rousse ? - Je l'ignore.  
Son nom ? Je me souviens qu'il est doux et sonore  
Comme ceux des aimés que la Vie exila.

Son regard est pareil au regard des statues,  
Et, pour sa voix, lointaine, et calme, et grave, elle a  
L'inflexion des voix chères qui se sont tues.

Paul Verlaine